



Direction du Logement et de l'Habitat

2023 DLH 100 Réalisation 91-101 rue Vercingétorix, 2-4 et 5 rue Fernand Holweck (14e) d'un programme de végétalisation et d'îlot de fraîcheur par la RIVP - Subvention (91 011 euros)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La RIVP est gestionnaire de l'ensemble immobilier situé 91-101 rue Vercingétorix et 2-4 et 5 rue Fernand Holweck (14e), qui a fait l'objet d'un programme de réhabilitation Plan Climat Energie approuvé par le Conseil de Paris en 2016.

L'ensemble immobilier, construit en 1986 et constitué par deux bâtiments, est situé dans un périmètre peu végétalisé : la cour située entre les bâtiments est composée d'une dalle en béton, le passage Holweck est en grande partie minéral et des occultations manquent aux ouvrants des deux bâtiments.

Si le Plan Climat Air Énergie Territorial de la Ville de Paris vise notamment à réduire l'impact carbone des bâtiments, il prévoit également l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants, dont un des aspects est la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Aussi, afin de réguler concrètement ces îlots de chaleur et d'assurer véritablement un meilleur confort d'été aux locataires du parc social, la Ville de Paris a choisi d'inciter les projets d'îlots de fraîcheur des bailleurs sociaux, dès lors que la configuration des résidences le permet. L'objectif est de favoriser les projets complets, innovants et parfois d'ampleur, qui mobilisent différents leviers d'action: désimperméabilisation, végétalisation du bâti, des cours et des espaces collectifs, récupération des eaux pluviales, mise en place de protection solaire, etc. Les actions isolées restent également encouragées si elles apportent une amélioration significative du confort thermique des logements en période estivale. Ces îlots de fraîcheur vont donc permettre le rafraîchissement de la parcelle et du bâti, favoriser le développement de la biodiversité, assurer un meilleur confort d'été et plus généralement, contribuer au rafraîchissement de la ville dans son ensemble.

Ces projets d'îlots de fraîcheur sont menés en concertation avec les locataires et les amicales qui sont très investis sur ces sujets.

Le programme d'îlot de fraîcheur de l'ensemble immobilier situé 91-101 rue Vercingétorix et 2-4 et 5 rue Fernand Holweck (14e) comportera notamment :

- La création d'occultations : contrevents, persiennes, jalousies, stores, etc.
- La gestion des eaux pluviales par des cuves de stockage à des fins d'arrosage ;
- La création et retour à la pleine terre ;
- La reconstitution de sols poreux par des pavés enherbés, revêtements drainants stabilisés, etc.
- La gestion des eaux pluviales par le sol : noues, tranchées, puisard, etc.
- La végétalisation des toitures et murs ;
- La végétalisation en pleine terre.

Le coût de l'opération est évalué à 191 032 euros.

Je vous propose d'approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme précité, en accordant à la RIVP une subvention d'un montant maximum de 91 011 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris